

Intervention sociale : développement social et médiation par le sport (fiche nationale)

RNCP35951 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	332, 335
Formacode(s)	44067, 15459, 15466, 15436
Code(s) ROME	G1204, K1207, G1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D'ORLEANS · SIRET : 19450855200016

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE · SIRET : 19251215000363

UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMA SUP ARL	43903961100025	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception et mise en œuvre de dispositifs de médiation sociale par les activités physiques et sportives

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public

Gestion et développement de projets sportifs au sein de structures socio-éducatives

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Développer une argumentation avec esprit critique.

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Compétences spécifiques

Conception et mise en œuvre de dispositifs de médiation sociale par les activités physiques et sportives :

- Mettre en place une méthodologie de collecte et d'analyse des données (publics, situation et politique locales).
- Analyser les caractéristiques des publics dans leur environnement et les politiques locales.
- Concevoir des dispositifs d'intervention socio-éducative par les activités physiques et sportives.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges en vue d'une externalisation de la mise en œuvre du dispositif.
- Élaborer un tableau de bord pour réguler et évaluer les projets d'action.
- Adapter en situation les programmes de médiation ou d'insertion.
- Rendre compte des résultats auprès des publics et des professionnels.
- Encadrer et coordonner des équipes d'intervenants dans le cadre des projets menés.

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public :

- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif.
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive.
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants.

Gestion et développement de projets sportifs au sein de structures socio-éducatives :

- Développer des partenariats et des réseaux d'acteurs pour intégrer le projet de la structure dans des politiques territoriales d'intégration et de citoyenneté.
- Mobiliser les cadres juridiques et réglementaires et de sécurité dans les structures d'accueil de loisir et les structures sportives.
- Dynamiser le projet éducatif d'une structure.
- Concevoir des supports de communication en direction des publics et des partenaires.
- Contribuer à la recherche des moyens de développement, notamment financiers, de la structure et répondre à des appels à projet.
- Gérer le budget d'un projet d'action et en rendre compte.

Blocs de compétences

RNCP35951BC01 — Usages numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque

certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35951BC02 — Exploitation de données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35951BC03 — Expression et communication écrites et orales

LISTE DE COMPÉTENCES

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35951BC04 — Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35951BC05 — Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque

certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées :

rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités

d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la

certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35951BC06 — Conception et mise en œuvre de dispositifs de médiation sociale par les activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place une méthodologie de collecte et d'analyse des données (publics, situation et politique locales)

Analyser les caractéristiques des publics dans leur environnement et les politiques locales.
Concevoir des dispositifs d'intervention socio-éducative par les activités physiques et sportives.
Participer à l'élaboration d'un cahier des charges en vue d'une externalisation de la mise en œuvre du dispositif.
Elaborer un tableau de bord pour réguler et évaluer les projets d'action.
Adapter en situation les programmes de médiation ou d'insertion.
Rendre compte des résultats auprès des publics et des professionnels.
Encadrer et coordonner des équipes d'intervenants dans le cadre des projets menés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.
Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35951BC07 — Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif.
Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive.
Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
Assurer la sécurité des publics pratiquants.
Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.
Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35951BC08 — Gestion et développement de projets sportifs au sein de structures socio-éducatives

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer des partenariats et des réseaux d'acteurs pour intégrer le projet de la structure dans des politiques territoriales d'intégration et de citoyenneté.
Mobiliser les cadres juridiques et réglementaires et de sécurité dans les structures d'accueil de loisir et les structures sportives.
Dynamiser le projet éducatif d'une structure
Concevoir des supports de communication. en direction des publics et des partenaires.
Contribuer à la recherche des moyens de développement, notamment financiers, de la structure et répondre à des appels à projet.
Gérer le budget d'un projet d'action et en rendre compte.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

93 Activités sportives, récréatives et de loisirs
88 Action sociale sans hébergement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de mission insertion
Educateur sportif

Educateur social à dominante sportive
Educateur sportif dans des milieux spécialisés
Coordonnateur d'animateurs sportifs de proximité (animateurs socio-sportifs)
Intervenant dans le milieu carcéral
Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse
Agent de développement et d'animation
Chef de projet de développement local par le sport

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette licence professionnelle permet la délivrance d'une carte professionnelle.
Articles L212-1 et R212-89 du Code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 732 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	110 947
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	52 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 448 €
Selon la branche	7 000 € – 7 896 €
Prise en charge	Branches concernées
7 448 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 896 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 000 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP30079

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41945

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Insertion professionnelle des diplômés

<https://c3d-staps.fr/2019/01/09/linsertion-professionnelle-des-diplomes-de-staps/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35951/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	67 %
Période	09/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	15 080 €
Coût moyen par dossier	2 154 €
Durée moyenne	937 h
Période	07/2020 – 07/2026

France compétences	78 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.